Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document

►B

RÈGLEMENT (CE) Nº 74/2009 DU CONSEIL

du 19 janvier 2009

portant modification du règlement (CE) nº 1698/2005 concernant le soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)

(JO L 30 du 31.1.2009, p. 100)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (UE) nº 1305/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013	L 347	487	20.12.2013

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://data.europa.eu/eli/reg/2009/74/2009-01-01/fra